

TREC CECR - Débutant amateur et ouvert



La Fondation Équestre Étoile bleue est fière de vous inviter au TREC CORALIE ROBIN-1 2026

Coordonnées	Centre Équestre Coralie Robin. 132, rang du Trait Carré Ste-Anne-des-Plaines, QC
Dates	28 JUIN 2026 : TREC POR – MA - PTV Sanctionné par TREC CANADA et CQ
Organisateurs	Coralie Robin et Frédéric Pierrestiger
Responsable du concours	Coralie Robin
Secrétariat	Coralie Robin Tél : (514) 707-0221 Coraliefr.robin@hotmail.com.ca
Juge	Frédéric Pierrestiger
Chef de piste	Frédéric Pierrestiger
Vétérinaire	Rex Decroix DMV – (450) 435-3511 sur appel
Premier répondant	Coralie Robin

Règlements

- En tout temps sur le terrain, le port du casque protecteur fabriqué à des fins exclusives pour la pratique équestre est obligatoire pour tous les concurrents à cheval. Le casque protecteur doit être muni d'une mentonnière ou d'un harnais de retenue répondant aux normes ASTM / SEI American Society for Testing Materials et portant le sceau Safety Equipment Institute, BSI British Standards Institute, AS / NZS ou European Safety Standards.Équestre.

- Tous les athlètes, propriétaires, locataires, entraîneurs, gestionnaires participant à la compétition reconnaissent et acceptent que leur participation constitue un accord les liant au code d'éthique de Cheval Québec et aux règlements de Cheval Québec ainsi qu'à tous les règlements supplémentaires fixés par la compétition
- Les règlements de la compétition sont régis par TREC Québec. Voir le site de Cheval-Québec : <https://cheval.quebec/Download/Competition/ReglementTREC.pdf>

Administration et secrétariat

1. Fermeture des inscriptions et paiements sans frais de retard :
23 juin, 18h00
2. Modalité de paiement :
Argent comptant ou Virement interac. La réponse à la question, pourquoi? doit être : Trec2026 SVP mentionnez votre nom
Le courriel est : coralief.fr.robin@hotmail.com
3. Annulation d'inscription :
Aucun remboursement après la date limite d'inscription sauf sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire. Le remboursement à la suite d'une attestation ne s'applique qu'aux inscriptions et non aux frais d'écurie et d'administration.
4. Dossard - Numéro de concurrent :
Il devra être porté bien en vue en tout temps dans les aires d'entraînement ainsi que sur les terrains de concours (POR, PTV, MA)
5. Entraînement avant-concours :
Le terrain de PTV ne sera pas accessible pour l'entraînement des chevaux, la journée précédant le début du concours. Les manèges en sable seront accessibles.
6. POR / MA / PTV :
Des ordres de passage seront établis et devront être respectés par les participants, sous peine d'élimination.
7. VACCINATION

Tous les chevaux présents à concours sanctionnés par Cheval Québec doivent avoir été vaccinés contre l'influenza équine et l'herpèsvirus (type 1 et type 4) dans les 6 mois (et 21 jours de période de grâce) précédant l'arrivée au concours. Aucun vaccin ne doit avoir été administré au cheval dans les 7 jours qui précèdent l'arrivée au concours. Si cette règle n'est pas respectée, la direction du concours peut, à sa discrétion, exiger qu'un cheval quitte les lieux du concours. **Une copie de la preuve de vaccination doit être envoyée à : coralief.fr.robin@hotmail.com**
8. TEST COGGINS

Tous les chevaux présents à un concours l'Écurie DCGB doivent avoir un test Coggins négatifs de l'année en cours.. **Une copie électronique du test Coggins doit être envoyée à : coralief.fr.robin@hotmail.com**
9. STABULATION :
Tous les chevaux participants doivent avoir un box ou un pacage. Aucun cheval d'attacher à la remorque pour des questions de sécurité et d'espace sur le site de compétition

Le cavalier de moins de 18 ans doit être accompagné d'un adulte lors de l'épreuve du parcours d'orientation et de régularité (POR)

La trousse de premier soin est requise ainsi que l'équipement de base pour un TREC

Horaire préliminaire

Jogg test	POR	MA	PTV
8h00 à 9h00	9h00 à 11h00	11h00 à 13h00	14h30 à 16h30

Remise des rubans vers 17h00